

flotte, & à la cōgedier, ne peut quitter Kebec; il enuoia en fa place Monsieur le Cheualier de l'Isle fon Lieutenant, fort honnefte Gentil-homme. Je voulois m'embarquer dans vn canot de Sauuages, mais il me fit prendre place aupres foy, dans fa chaloupe. Nous vogafmes autant la nuict que le iour, combattant contre la cōtrarieté des vents, iufques à la nuict du cinquiefme de Septembre, que nous mifmes pied à terre aux trois Riuieres. Les Hurons accoururent incontinent au bruit des rames de deux chaloupes, qui nous portoient. Le tonnerre du canon venant à efclatter du fort, à noftre defembarquement, i'en vis quelques vns qui fe ietterent par terre d'eftonnement. Allant vifiter Monsieur de Chafteau-fort, nous le trouuafmes bien malade, en forte que le [316 i.e., 312] iour fuiuant, ie luy portai la faincte communion, apres cela ouurant les lettres de nos Peres, qui font aux Hurons, i'appris que la contagion continuoit en ce païs la, que les calōnies redoubloient, que les demons nous faifoient ouuertemēt la guerre. Ces peuples croient que nous les empoifonnons & enforcelons, iufques là, que quelques vns ne fe feruent plus de chaudiere des François, ils difent que nous auons empefté les eaux, & que les vapeurs qui en fortent leſ tuënt; que nos maifons leur font fatales, que nous auōs chez nous vn corps mort, qui nous fert pour vne magie noire. Que pour faire mourir leurs enfans, quelques François font entrez dans l'horreur des bois, portant avec eux le portraict d'vn petit enfant, que nous auons piquotté de pointes d'alefnes, & que voila iuftement la caufe de leur mort. Ils paffent bien plus auant, ils attaquent noftre Sauueur Iefus Chrift, car ils publient, qu'il y a ie ne ſçai quoy dedans le petit Ta-